GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

PLAN DES RISQUES NATURELS

PLANCHE N°G5

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 décembre 2019

Pièce B1

PLUi
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Echelle 1/5000

Pour connaître l'ensemble des prescriptions règlementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

RISQUES NATURELS

TRADUCTION RÈGLEMENTAIRE DES ALÉAS (indicée sur le plan)

- Zone d'interdiction
- Zone d'autorisation sous prescriptions

- ALÉA EN ATTENTE DE QUALIFICATION
- ZONE EN ATTENTE DE TRADUCTION RÈGLEMENTAIRE (LA TRONCHE)

BANDES DE PRÉCAUTIONS

- Bandes de précaution de 20 à 50m
- Bandes de précaution barrage EDF
- Bandes de précaution type Hx100m

RISQUE INONDATION DES GRANDS COURS D'EAU

PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATIONS

DRAC

- RC : Zone d'interdiction forte
- RC' : Zone d'interdiction forte
- RCn : Zone d'interdiction en secteur peu ou non-urbanisé
- RCu : Zone d'interdiction en secteur urbanisé
- BC : Zone d'autorisation sous prescriptions importantes
- Bc2 : Zone d'autorisation sous prescriptions
- Bc1 : Zone d'autorisation sous prescriptions

ISÈRE AVAL

- RI : Zone d'interdiction forte
- Bir : Zone d'autorisation sous prescriptions
- Bi3,r : Zone d'autorisation sous prescriptions

ISÈRE AMONT

- RI : Zone d'interdiction forte
- RIs : Zone d'interdiction forte (champ d'inondation contrôlée)
- RIs2 : Zone d'interdiction forte en attente de révision (champ d'inondation contrôlée)
- RIn : Zone d'interdiction
- RIa : Zone d'interdiction
- BIu : Zone d'interdiction en attente de révision
- BIu2 : Zone d'interdiction en attente de révision
- Bi2 : Zone d'autorisation sous prescriptions
- Bi1 : Zone d'autorisation sous prescriptions
- Bi3 : Zone d'autorisation sous prescriptions

ROMANCHE AVAL

- RCs : Zone d'interdiction forte
- RCn : Zone d'interdiction
- RCu: Zone d'interdiction
- Bc2 : Zone d'autorisation sous prescriptions
- Bc1 : Zone d'autorisation sous prescriptions
- Bi0 : Zone d'autorisation sous prescriptions

COMMUNES DISPOSANT D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS APPROUVÉ

Corenc
Domène
Fontaine
Fontanil-Cornillon
Gières
Meylan
Murianette
Noyarey
Proveysieux
Saint-Egrève
Saint-Martin-le-Vinoux
Sappey-en-Chartreuse (Le)
Sassenage
Seyssinet-Pariset
Seyssins
Varces-Allières-et-Risset
Veurey-Voroize
Vif

COMMUNES CONCERNÉES PAR UNE CARTE AU TITRE DU R.111-3

Claix
Le Gua
Miribel-Lanchâtre
Montchaboud
Mont-Saint-Martin
Notre-Dame-de-Commiers
Notre-Dame-de-Mésage
Saint-Barthélémy-de-Séchilienne
Saint-Georges-de-Commiers
Saint-Paul-de-Varces
Sarcenas
Séchilienne
Vaulnaveys-le-Haut
Venon

*COMMUNE CONCERNÉE PAR UN PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES **

La Tronche

* PPRN en cours d'élaboration

LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU

Sources :
@ DGFiP Cadastre 2016
@ DREAL Auvergne Rhône-Alpes

